

FICHE D'INSCRIPTION

Actions « Enfance et Jeunesse » de Chartres métropole Vacances d'été 2025

Pour inscrire votre ou vos enfant(s) dans un des Accueils de Loisirs, Camps Élémentaires ou Espaces Jeunes vous devez retourner cette fiche d'inscription complétée, signée et accompagnée du règlement (espèces, chèque à l'ordre des PEP28, chèques vacances ou CESU non- dématérialisé).

ATTENTION : Le dossier d'inscription 2024/2025 + la feuille d'imposition 2023 sur les revenus 2022 sont obligatoires si l'enfant n'est pas venu depuis Septembre 2024.

- Inscription des familles habitant l'une des communes périurbaines de Chartres métropole à partir du 12 Mai 2025, sur le portail familles exclusivement (sous réserve de places disponibles) et à partir du 14 Mai 2025 à 8h30 au siège PEP28 et dans les accueils de loisirs (Copie de la feuille d'imposition 2023 sur les revenus 2022).
- Inscription pour les familles des communes urbaines Chartres métropole et autres communes à partir du 28 Mai 2025 (selon les places disponibles restantes).

Elle impliquera obligatoirement une facturation, que l'enfant ait été présent ou non.

Autorité parentale	Nom :	Prénom :	Tél. :
	Nom :	Prénom :	Tél. :
	Adresse :		
	Mail :		
1 ^{er} Enfant	Nom :	Prénom :	
	Date de naissance : / /	☐ Maternel ☐ Élémentaire ☐ Adolescent	
2 ^{ème} Enfant	Nom :	Prénom :	
	Date de naissance : / /	☐ Maternel ☐ Élémentaire ☐ Adolescent	
3 ^{ème} Enfant	Nom :	Prénom :	
	Date de naissance : / /	☐ Maternel ☐ Élémentaire ☐ Adolescent	

Merci de cocher l' (les) action(s) « Enfance et Jeunesse » choisie(s) :

Accueils de loisirs (3-11 ans) Camps élémentaires (6-11 ans, CP effectué)	Espaces Jeunes (Collégiens et Lycéens - 18 ans)
☐ AMILLY (07 Juillet au 01 Août)	☐ REGROUPEMENT DAMMARIE ET SOURS (07 Juillet au 29 Août) <u>Ados déposé à</u> ☐ Dammarie ☐ Sours
☐ BAILLEAU-L'EVEQUE (07 Juillet au 29 Août)	
☐ BOUGLAINVAL (07 Juillet au 01 Août)	
☐ DAMMARIE (07 Juillet au 29 Août)	☐ REGROUPEMENT JOUY ET MAINTENON (07 Juillet au 29 Août) <u>Ados déposé à</u> ☐ Jouy ☐ Maintenon
☐ JOUY (07 Juillet au 29 Août)	
☐ MAINTENON (07 Juillet au 29 Août)	
☐ MORANCEZ (07 Juillet au 29 Août)	
☐ SAINT-GEORGES-SUR-EURE (07 juillet au 29 Août)	☐ REGROUPEMENT BAILLEAU L'EVEQUE ET SAINT-GEORGES-SUR-EURE (07 juillet au 29 août) <u>Ados déposé à</u> ☐ Bailleau-l'Evêque ☐ Saint-Georges-sur-Eure
☐ SAINT-LEGER LES AUBÉES (07 Juillet au 01 Août)	
☐ SAINT PREST (07 Juillet au 01 Août)	
☐ SOURS (07 Juillet au 29 août)	
☐ CAMP ELEMENTAIRE à ILLIERS COMBRAY (28) (07 au 11 Juillet et du 15 au 18 Juillet)	
☐ CAMP ELEMENTAIRE à VIBRAYE (72) (07 au 11 juillet et du 15 au 18 Juillet)	

ACCUEIL MATERNELS OU ELEMENTAIRES ET CAMPS ELEMENTAIRES

Forfait à la semaine obligatoirement (mettre une croix selon votre choix)

Merci de cocher la (ou les) période(s) retenue(s) :

NOM : **PRENOM :**

FORFAIT SEMAINE	MATERNELS	ELEMENTAIRES	CAMPS ELEMENTAIRES		COUT A LA SEMAINE
JUILLET			ILLIERS COMBRAY	VIBRAYE	
07 au 11/07					
15 au 18/07 (4 jours)					
21 au 25/07					
28/07 au 01/08					
Les accueils de loisirs à Amilly, Bouglainval, Saint-Léger-des-Aubées et Saint Prest fermeront le vendredi 01 août au soir.					
AOUT					
04 au 08/08					
11 au 14/08 (4 jours)					
18 au 22/08					
25 au 29/08					

ESPACES JEUNES

Forfait à la semaine ou à la journée en occasionnel (mettre une croix selon votre choix)

NOM : **PRENOM :**

		OCCASIONNEL JOURNEE AVEC REPAS	FORFAIT SEMAINE AVEC REPAS	COUT			OCCASIONNEL JOURNEE AVEC REPAS	FORFAIT SEMAINE AVEC REPAS	COUT
SEMAINE 1 JUILLET	LUNDI 07				SEMAINE 1 AOUT	LUNDI 04			
	MARDI 08					MARDI 05			
	MERCREDI 09					MERCREDI 06			
	JEUDI 10					JEUDI 07			
	VENDREDI 11					VENDREDI 08			
SEMAINE 2 JUILLET	LUNDI 14				SEMAINE 2 AOUT	LUNDI 11			
	MARDI 15					MARDI 12			
	MERCREDI 16					MERCREDI 13			
	JEUDI 17					JEUDI 14			
	VENDREDI 18					VENDREDI 15			
SEMAINE 3 JUILLET	LUNDI 21				SEMAINE 3 AOUT	LUNDI 18			
	MARDI 22					MARDI 19			
	MERCREDI 23					MERCREDI 20			
	JEUDI 24					JEUDI 21			
	VENDREDI 25					VENDREDI 22			
SEMAINE 4 JUILLET	LUNDI 28				SEMAINE 4 AOUT	LUNDI 25			
	MARDI 29					MARDI 26			
	MERCREDI 30					MERCREDI 27			
	JEUDI 31					JEUDI 28			
	VENDREDI 01					VENDREDI 29			

LA NORMANDE : Amilly, Bouglainval, Dammarie, St Léger des Aubées

RESTAURATION CHARTRES METROPOLE : Jouy, Morancez, St Georges sur Eure, Sours, St Prest

RESTO'VAL : Maintenon

YVELINES RESTAURATION : Bailleau-l'Evêque

☐ Standard ☐ Végétarien ☐ PAI (Projet d'Accueil Individualisé)

TOTAL REGLE ET DU CE JOUR (Possibilité de régler en 3 fois (Fin Juin à fin Août 2025) : TOTAL DU _____ **€**

CHEQUE N° : _____ **CHEQUE N° :** _____ **CHEQUE N° :** _____ **BANQUE :** _____

ANCV : _____ **€** **CESU :** _____ **€**

ESPECES : _____ **€** **RECU N° :** _____ **N°CB :** _____

Toute inscription implique l'acceptation pleine et entière du règlement de fonctionnement (consultable sur le site

des PEP28, dans les structures de loisirs et au guichet unique à Chartres).

A _____, le _____ / _____ / _____ 2025



CHARTRES
MÉTROPOLE



Les
PEP
28
la solidarité en action

CAMPINGS

Pour les enfants
de 6 ans
(ayant effectué le CP)
à 11 ans



à Anou
(départs et retours de Jouy et Morancez)
du 17 au 21 et du 24 au 28 juillet 2023
30 enfants accueillis par semaine

à Illiers-Combray
(départs et retours de Sours et Saint-Georges-sur-Eure)
du 17 au 21 et du 24 au 28 juillet 2023
30 enfants accueillis par semaine

Inscriptions dans le dossier d'été, à partir du mercredi 10 mai 2023
(Téléchargeables sur le site PEP28 à partir du mardi 9 mai 2023)
Plus d'informations sur : standard@pep28.asso.fr - 02 37 88 14 14

[A modifier](#)

Séjour Camp élémentaire	Enfants des communes périurbaines Chartres Métropole de moins de 3000 habitants et Maintenon Séjour camp élémentaire		Enfants extérieurs des communes périurbaines Chartres Métropole de moins de 3000 habitants et Maintenon Séjour camp élémentaire	
Revenu fiscal de référence / 12	7 au 11 Juillet (5 jours)	15 au 18 Juillet (4 jours)	7 au 11 Juillet (5 jours)	15 au 18 Juillet (4 jours)
0 à 1220	50,80€	40,64€	181,32€	145,06€
1221 à 1500	61,31€	49,05€		
1501 à 1800	70,95€	56,76€		
1801 à 2100	81,46€	65,17€		
2101 à 2400	91,09€	72,87€		
2401 à 2900	101,60€	81,28€		
2901 à 3400	112,12€	89,70€		
3401 à 3900	121,75€	97,40€		
3901 à 4400	132,26€	105,81€		
4401 et +	142,77€	114,22€		
Réduction de 10% à compter du 2ème enfant qui fréquente une activité sur la même période et la même durée				

Semaine de 5 Jours

Accueil vacances été Maternels Élémentaires	Enfants des communes périurbaines Chartres Métropole de moins de 3000 habitants et Maintenon		Enfants extérieurs des communes périurbaines Chartres Métropole de moins de 3000 habitants et Maintenon
Revenu fiscal de référence / 12	Forfait semaine avec repas 5 jours	Forfait semaine avec repas 5 jours (2 ^{ème} enfant et +)	Forfait semaine avec repas 5 jours
0 à 1220	36,30€	32,67€	1 ^{er} enfant : 129.50€ 2 ^{ème} enfant : 116.55€
1221 à 1500	43,80€	39,42€	
1501 à 1800	50,70€	45,63€	
1801 à 2100	58,20€	52,38€	
2101 à 2400	65,10€	58,59€	
2401 à 2900	72,60€	65,34€	
2901 à 3400	80,10€	72,09€	
3401 à 3900	87,00€	78,30€	
3901 à 4400	94,50€	85,05€	
4401 et +	102,00€	91,80€	
La réduction à compter du 2ème enfant fonctionne pour une fréquentation sur la même période et la même durée.			

Semaine de 4 Jours

(Uniquement du 15 au 18 Juillet et du 11 au 14 Août 2025)

Accueil vacances été Maternels Élémentaires	Enfants des communes périurbaines Chartres Métropole de moins de 3000 habitants et Maintenon		Enfants extérieurs des communes périurbaines Chartres Métropole de moins de 3000 habitants et Maintenon
Revenu fiscal de référence / 12	Forfait semaine avec repas 4 jours	Forfait semaine avec repas 4 jours (2 ^{ème} enfant et +)	Forfait semaine avec repas 4 jours
0 à 1220	29,04€	26,14€	1 ^{er} enfant : 103,60€ 2 ^{ème} enfant : 93,24€
1221 à 1500	35,04€	31,54€	
1501 à 1800	40,56€	36,50€	
1801 à 2100	46,58€	41,90€	
2101 à 2400	52,08€	46,87€	
2401 à 2900	58,08€	52,27€	
2901 à 3400	64,08€	57,67€	
3401 à 3900	69,60€	62,64€	
3901 à 4400	75,60€	68,04€	
4401 et +	81,60€	73,44€	
La réduction à compter du 2ème enfant fonctionne pour une fréquentation sur la même période et la même durée.			



BAREME DE PARTICIPATION DES FAMILLES

Actions « Enfance et Jeunesse » de Chartres métropole pour les vacances d'été 2025



Ados Forfait Semaine de 5 Jours

Accueil vacances été Adolescents	Adolescents des communes périurbaines Chartres Métropole de moins de 3000 habitants et Maintenon		Adolescents extérieurs des communes périurbaines Chartres Métropole de moins de 3000 habitants et Maintenon
Revenu fiscal de référence / 12	Forfait semaine avec repas 5 jours	Forfait semaine avec repas 5 jours (2 ^{ème} enfant et +)	Forfait semaine avec repas 5 jours
0 à 1220	36,30€	32,67€	1 ^{er} adolescent : 129.50€ 2 ^{ème} adolescent : 116.55€
1221 à 1500	43,80€	39,42€	
1501 à 1800	50,70€	45,63€	
1801 à 2100	58,20€	52,38€	
2101 à 2400	65,10€	58,59€	
2401 à 2900	72,60€	65,34€	
2901 à 3400	80,10€	72,09€	
3401 à 3900	87,00€	78,30€	
3901 à 4400	94,50€	85,05€	
4401 et +	102,00€	91,80€	
La réduction à compter du 2ème enfant fonctionne pour une fréquentation sur la même période et la même durée.			

Ados Forfait Semaine de 4 Jours

(Uniquement du 15 au 18 Juillet et du 11 au 14 Août 2025)

Accueil vacances été Adolescents	Adolescents des communes périurbaines Chartres Métropole de moins de 3000 habitants et Maintenon		Adolescents extérieurs des communes périurbaines Chartres Métropole de moins de 3000 habitants et Maintenon
Revenu fiscal de référence / 12	Forfait semaine avec repas 4 jours	Forfait semaine avec repas 4 jours (2 ^{ème} enfant et +)	Forfait semaine avec repas 4 jours
0 à 1220	29,04€	26,14€	1 ^{er} adolescent : 103,60€ 2 ^{ème} adolescent : 93,24€
1221 à 1500	35,04€	31,54€	
1501 à 1800	40,56€	36,50€	
1801 à 2100	46,58€	41,90€	
2101 à 2400	52,08€	46,87€	
2401 à 2900	58,08€	52,27€	
2901 à 3400	64,08€	57,67€	
3401 à 3900	69,60€	62,64€	
3901 à 4400	75,60€	68,04€	
4401 et +	81,60€	73,44€	
La réduction à compter du 2ème enfant fonctionne pour une fréquentation sur la même période et la même durée.			



Listes et coordonnées des ACCUEILS DE LOISIRS
de la Communauté d'Agglomération Chartres métropole :



AMILLY	Accueil de Loisirs à l'École élémentaire Rue des Vauroux	06 16 52 00 33	7h30 à 18h30 Ouvert toute l'année (fermé en Août et à Noël)
BAILLEAU L'EVÊQUE	Accueil de Loisirs Parc Olivier Gault	06 16 82 92 98	7h30 à 18h30 Ouvert toute l'année (fermé à Noël)
BOUGLAINVAL	Accueil de Loisirs 17 Rue de Châteauneuf	06 35 63 40 37	7h à 19h Ouvert toute l'année (fermé en Août et à Noël)
DAMMARIE	Accueil de Loisirs Rue de la Filerie	07 76 73 00 75	7h30 à 18h30 Ouvert toute l'année (fermé à Noël)
JOUY	Accueil de Loisirs 30 Rue du Bout aux Anglois	06 32 82 31 60	7h à 19h Ouvert toute l'année
MAINTENON	Accueils de Loisirs École du Guéreau (3/5 ans) École Collin d'Harleville (6/11 ans)	06 35 63 40 39 (3/5 ans) 06 35 40 45 87 (6/11 ans)	7h à 19h Ouvert toute l'année
MORANCEZ	Accueil de Loisirs 9 rue de Chavannes	06 32 82 59 18	7h30 à 18h30 Ouvert toute l'année
ST GEORGES SUR EURE	Accueil de Loisirs Maison des Associations 2 rue du Général de Gaulle	06 16 82 20 43	7h30 à 18h30 Ouvert toute l'année
ST LÉGER DES AUBÉES	Accueil de loisirs Rue Neuve	06 17 06 87 16	7h à 19h Ouvert toute l'année (fermé en Août et à Noël)
ST PREST	Accueil de Loisirs École Commandant Cousteau Place Charles Moulin	06 27 82 37 40	7h à 19h Ouvert uniquement les mercredis et en juillet
SOURS	Accueil de Loisirs Rue Louis Isambert	06 27 82 37 46	7h30 à 18h30 Ouvert toute l'année (fermé à Noël)



Listes et coordonnées des ESPACES JEUNES de la Communauté d'Agglomération Chartres métropole :

BAILLEAU L'EVÊQUE	Accueil de loisirs/Espace Jeunes Parc Olivier Gault	06 16 82 92 96	Espaces Jeunes 7h30 à 18h30 Ouvert toute l'année (fermé à Noël)
DAMMARIE	Espace Jeunes Rue de la Filerie	07 76 73 00 75	7h30 à 18h30 Ouvert toute l'année (fermé à Noël)
JOUY	Espace Jeunes Rue des renardières	06 32 82 31 60	7h à 19h Ouvert toute l'année
MAINTENON	Accueils de Loisirs/Espace Jeunes Collin d'Harleville (6/11 ans)	06 35 40 45 87	7h à 19h Ouvert toute l'année
ST GEORGES SUR EURE	Espace Jeunes Maison des Associations 2 rue du Général de Gaulle	06 16 82 20 43	7h30 à 18h30 Ouvert toute l'année
SOURS	Accueil de Loisirs/Espace Jeunes Rue Louis Isambert	06 27 82 37 46	7h30 à 18h30 Ouvert toute l'année (fermé à Noël)